

70. La campagne aurait également pour objet de faciliter et de compléter les programmes d'information, d'éducation, de formation et de sensibilisation qui existent déjà dans le domaine des droits de l'homme. De telles activités, menées conformément aux buts et principes de la Charte des Nations Unies, devraient avoir une portée mondiale, se dérouler dans un contexte mondial et utiliser les moyens de communication qui permettent le mieux d'atteindre le plus grand nombre de personnes. Bien que les moyens puissent être différents d'une région à l'autre, l'impulsion fondamentale des activités de la campagne devrait avoir la même efficacité dans toutes les régions du monde.

3. Les acteurs de la campagne

71. Il y a trois principaux groupes d'"acteurs" qui interviennent dans la réalisation des objectifs de la campagne : le système des Nations Unies, les Etats Membres, et les organisations non gouvernementales.

a) Le système des Nations Unies

Le système des Nations Unies est l'une des principales sources d'initiatives, de documentation, de coordination et d'orientation pour le déroulement de la campagne. Il devrait en particulier, stimuler les efforts des gouvernements et des organisations non gouvernementales et les appuyer en fournissant et en diffusant, dans tous les pays et régions du monde, des informations factuelles, équilibrées et objectives sur les droits de l'homme. Il devrait également donner une publicité aussi efficace et aussi large que possible aux activités de la campagne et les promouvoir;

b) Les Etats Membres

Le succès de la Campagne dépendra largement du soutien actif et matériel des Etats Membres. En fait, les Etats Membres pourraient y contribuer de plusieurs manières, notamment :

- i) En aidant l'Organisation des Nations Unies à diffuser les matériaux d'information;
- ii) En aidant à faire de la publicité pour la Campagne parmi tous les secteurs du public, faisant ainsi mieux connaître dans le monde entier ce programme de l'Organisation des Nations Unies;
- iii) En coopérant avec l'Organisation des Nations Unies en vue d'organiser des ateliers, des cours de formation et des réunions d'experts au niveau régional;
- iv) En produisant les matériaux d'information de l'Organisation des Nations Unies dans les langues autres que les six langues officielles de l'Organisation.

En outre, les Etats Membres pourraient être priés de fournir un appui matériel à la campagne grâce à des contributions volontaires.